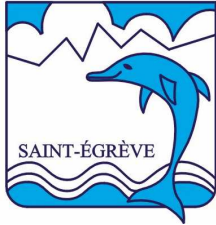


CENTRE HOSPITALIER



Affaires Médicales

OFFRE D'EMPLOI

MEDECIN PSYCHIATRE Poste vacant

Présentation de l'Etablissement :

Situé à 7 kilomètres de **GRENOBLE**, ville universitaire très dynamique, le Centre Hospitalier de Saint-Egrève est spécialisé en Psychiatrie depuis 1848.

Il dessert l'essentiel de l'agglomération grenobloise, le voironnais et une partie du Sud de l'Isère, soit environ les trois quarts du département.

Il assure le **service public de santé mentale** pour une population de 650 000 habitants (adultes et enfants).

Si l'hospitalisation complète est la part de l'activité la plus connue du grand public, la prise en charge des 20 000 patients reçus chaque année par le centre hospitalier repose en grande partie sur les **soixante structures extra hospitalières** (CMP, CATTP, hôpitaux de jour, appartements collectifs) qui permettent de travailler à l'intégration des patients dans la cité.

Les unités d'hospitalisation des 9 secteurs de psychiatrie adultes et de l'unité adolescents sont situées sur le site de Saint-Egrève, dans un parc arboré de 17 hectares, entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse. L'établissement est facilement accessible par les transports en commun, en voiture ou à vélo. Le personnel est composé de 100 médecins et environ 1300 agents.

Le Centre Hospitalier de Saint-Egrève a adopté dès 2007 une **organisation en pôles d'activité clinique** afin de mieux associer le corps médical aux décisions institutionnelles.

L'établissement travaille actuellement à la rédaction d'un **nouveau projet médical** qui lui permettra d'adapter son offre de soins aux évolutions des besoins de la population, à la prise en charge des populations rencontrant des difficultés d'accès aux soins, de renforcer ses coopérations avec les autres institutions de son bassin de santé, et d'améliorer son organisation interne avec toujours pour objectif une plus-value pour le patient.

Présentation spécifique du praticien :

Poste de praticien hospitalier temps plein :

POLE PENITENTIAIRE

Le S.M.P.R. de Varces est composé de 4 Unités Fonctionnelles :

1 Unité d'hospitalisation de jour d'une capacité maximale de 20 places, pouvant accueillir dans sa dimension régionale des détenus venant des établissements pénitentiaires des départements de l'Isère – de la Savoie – de la Haute-Savoie, de la Drôme et de l'Ardèche.

1 Unité « C.S.A.P.A. regroupant les suivis des détenus présentant des addictions.

1 Unité de « consultations ambulatoires » en grande détention :

- accueil des « entrants »
- lieu d'écoute infirmier
- distribution des traitements de substitution
- consultations psychiatriques, psychologiques et infirmières
- prise en charge des mineurs

1 Unité orientée vers la prise en charge des auteurs d'agressions sexuelles, avec 2 lieux actuels de consultation :

- La détention de la Maison d'Arrêt de Varces
- Le Centre de Détention de Saint-Quentin-Fallavier.

Par ailleurs, lorsque la clinique le justifie, les différents intervenants peuvent poursuivre des **prises en charge en « postpénal »** :

- soit dans les structures médico-sociales accueillant les sortants de prison, type C.H.R.S. ou Placement Extérieur,
- soit sur le C.M.P. de secteur, en centre ville, dans lequel des locaux sont mis à notre disposition.

Pour mettre en œuvre cette organisation du soin psychiatrique en direction de la population carcérale, **le service est composé de** :

- 3,5 ETP de Psychiatre et 1 poste d'Interne
- environ 6 ETP de Psychologue
- 1 Cadre supérieur de Santé
- 2 secrétaires médicales
- 1 Assistante Sociale
- 11 postes d'infirmiers

Comme tout travail en milieu pénitentiaire, le soin s'articule autour d'une prise en charge plus globale avec des **partenaires variés** :

- liens quotidiens avec l'UCSA (Unité de Consultation Soins Ambulatoires), service médical somatique dépendant du C.H.U. de Grenoble
- articulations avec les C.I.P. (Conseillers d'Insertion et de Probation), réunions mensuelles
- avec l'administration pénitentiaire (réunions mensuelles)
- avec la P.J.J. (Protection Judiciaire de la Jeunesse) pour le « quartier mineurs »

Le SMPR est également en réseau avec le C.R.I.A.V.S. « Claude Balier » (Centre Ressources des Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles) et un réseau « Santé-Justice » lieu de réflexion sur les injonctions de soins.

L'articulation avec les dispositifs de soins psychiatriques sur notre région pénitentiaire se fait essentiellement par téléphone et par courrier, pour les demandes d'admission au S.M.P.R.

Les Psychologues de la région se regroupent 3 ou 4 fois par an, dans des journées de réflexion à thème.

Position hiérarchique :

Le médecin psychiatre recruté dépend du responsable du pôle d'activité clinique dans lequel il est affecté ; Le travail est organisé en concertation avec l'équipe médicale du pôle afin d'assurer la permanence et l'astreinte médicale.

Missions spécifiques au Pôle Pénitentiaire :

- Dépistage et traitement des troubles psychiatriques de la population pénale, avec :
 - un temps activité de consultations ambulatoires en détention,
 - un temps d'organisation et de prise en charge de patients dans le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et l'Hôpital de Jour
- Coordonner l'activité de soins du personnel non médical et organiser les réunions cliniques pluri disciplinaires.
- Participer aux astreintes médicales des Week End et Jours Fériés.
- Participer au travail de formation et de recherche en psychiatrie au sein de l'établissement et en liaison avec le CHU de Grenoble et la Faculté de Médecine de Grenoble.

Diplômes :

- Etre titulaire du diplôme de médecin spécialisé en Psychiatrie (diplôme UE)

Conditions d'accueil :

Le personnel médical bénéficie de l'ensemble des prestations offertes au personnel : crèche.

En matière de logement, un accompagnement à l'installation dans la région est possible. En cas de besoin, l'établissement met à disposition des praticiens un logement à loyer très modéré pendant les six premiers mois.

Pour nous adresser votre candidature (Curriculum Vitae et lettre de motivation),
Merci de contacter :

Monsieur Piero CHIERICI
Directeur des Affaires Médicales
Centre Hospitalier de Saint Egrève
3 rue de la Gare
BP 100
38521 Saint Egrève Cédex

Mail : pchierici@ch-saint-egreve.fr

Téléphone : 04 76 56 43 06

